

INFO-prairies Cantal

Bulletin n°13
Le 30 mai 2011

Cumul des températures en degrés au **29 mai 2011**

(cumul calculé à partir du 1er FEVRIER, 0 – 18 °C , sur la base des températures moyennes journalières - Source : Météo-France - Traitement CA15)

Plaine (300 à 500 m)	°C	Moyenne montagne (500 à 850 m)	°C	Plateaux d'altitude (850 à 1100m)	°C	Montagne (> 1100 m)	°C
MAURS (480 m)	1361	AURILLAC (639 m)	1156	COLTINES (979 m)	826	LAVEISSIERE (1238 m)	797
		MAURIAC (674 m)	1169	MARCENAT (1075 m)	857	ANZAT LE LUGUET (1270 m) (PUY DE DOME)	836
		ST-PONCY (805 m)	981	DEUX VERGES (1080 m)	895		
Gain moyen depuis le 22 mai 2011	116	Gain moyen depuis le 22 mai 2011	99	Gain moyen depuis le 22 mai 2011	88	Gain moyen depuis le 22 mai 2011	83

Conseils de la semaine

Les précipitations de ces derniers jours ont permis d'apporter temporairement un peu d'humidité au niveau des sols et permettront de faire redémarrer plus rapidement les prairies à base de dactyle, ray-grass, fétuque. Cependant, le cumul reste hétérogène et ne permettra pas de rattraper les pertes en stocks enregistrées lors des 1ères coupes déjà récoltées.

En plaine et moyenne montagne, la plupart des graminées est au stade pleine épiaison voire floraison. Les parcelles prévues en foin sont à récolter dès que possible si ce n'est pas déjà fait. **Sur les plateaux d'altitude et montagne**, les premières coupes sont à faire dès que possible car les espèces les plus précoces épient : ray-grass sauvage, dactyle, fétuques élevée et des prés. Les premières récoltes en foin pourront commencer dès la semaine prochaine.

D'une manière plus générale, il est important d'être vigilant dans la conduite du pâturage et de bien adapter le chargement à la hauteur d'herbe disponible. Ceci est particulièrement vrai si l'on se retrouve dans la situation de devoir faire pâturer une parcelle initialement destinée à la fauche et qui présente des hauteurs d'herbe élevées. Le volume de fourrage et la hauteur d'herbe est source de gaspillage (piétinement, salissement par les déjections) si les animaux sont lâchés sans précaution. Il est donc indispensable de faire pâturer au fil avant. Le fil arrière n'est pas nécessaire à condition de laisser suffisamment de surface par animal pour éviter le surpâturage.

En conditions sèches et de chaleur , il faut veiller à ne pas trop tirer sur les prairies. Lorsque l'on râpe trop les prairies, les repousses sont compromises, ce qui pénalise encore un peu plus la situation de manque et la prolonge au retour des conditions climatiques plus favorables. En cas de rupture du pâturage, il est préférable de bloquer les animaux sur un nombre limité de parcelles (mécanisables) avec distribution de fourrage. Ces parcelles « sacrifiées » devront être resemées ou sursemées, suivant leur état en fin d'été.

Enfin, vous pouvez lire dans votre journal L'union du Cantal du samedi 28 mai 2011 (pages 8 et 9), les recommandations techniques de la Chambre d'Agriculture du Cantal pour compenser les pertes fourragères générées par le déficit pluviométrique.

Bulletin réalisé par les
conseillers de la Chambre
d'Agriculture du CANTAL dans
le cadre du programme régional
-PRDA « Autonomie
Fourragère » - et le soutien
financier du Ministère de
l'Agriculture et de la Pêche -
CasDAR

Bulletin consultable sur le site
www.cantal.chambagri.fr depuis
le 01 JUIN 2011